

# Accompagnement à l'utilisation du droit de vote des usagers·ères

Les citoyens·nes genevois·es ont accepté lors des votations du 29 novembre 2020 de réhabiliter les droits politiques des personnes en situation de handicap placées sous curatelle de portée générale. Genève montre ainsi la voie aux autres cantons suisses dans l'application de la **Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)**. À la suite de ce résultat, les EPI ont souhaité s'engager pour favoriser l'exercice du droit de vote par les usagers·ères.

De la création de supports d'information simplifiés et accessibles pour les usagers·ères à l'organisation de Forums d'explication et d'échanges sur les objets de votations, un groupe de travail spécial votations s'est penché sur la question.

Sandra Rigotti, maîtresse d'atelier aux Services socioprofessionnels et Pilar Blanco, cheffe de secteur aux Services socio-éducatifs, toutes deux membres de ce groupe de travail, apportent leur regard éclairé.

## Comment aborder ce droit avec des personnes en situation de handicap?

Sandra RIGOTTI: L'enjeu est de permettre à des personnes qui n'en ont pas l'habitude d'exercer leurs droits de citoyens·nes et d'apprendre à donner leur avis. Du jour au lendemain, on leur donne le droit de voter, mais comment les préparer à cette compréhension citoyenne et à cette autodétermination, puisqu'ils·elles vont être amenés·es à devoir effectuer des choix? Il faut développer leur capacité à s'autodéterminer, à prendre confiance en eux·elles pour pouvoir prendre des décisions.

Les documents du canton liés aux votations sont déjà difficiles à comprendre pour une partie de la population sans handicap particulier... Avant tout, il a fallu mettre à disposition des documents simples, clairs et neutres, qui permettent aux usagers·ères de comprendre les objets. Les documents doivent être compréhensibles pour l'ensemble des personnes en situation de handicap, sans les infantiliser.

Pilar BLANCO: Effectivement, tout l'enjeu est de donner la parole aux personnes concernées! L'autodétermination et la participation citoyenne s'apprennent: il faut donc en développer la formation! Pour une personne en situation de handicap, c'est difficile de passer de la posture «d'être assistée» à celle d'«être impliquée».

## Qu'a mis en place le groupe de travail pour accompagner les usagers·ères?

Sandra RIGOTTI: Nous avons mis en place, en lien avec les sujets de votations, des formations citoyennes, par exemple au moyen d'un lexique ou à travers un document «Comment voter» qui a été élaboré suite aux remarques et questions des usagers·ères. On part de leurs besoins, pour créer des documents les amenant à une compréhension.

Pilar BLANCO: Nous avons préparé ensemble les documents de travail pour tous les objets de votations cantonales en 2021. Ils sont traduits en langage facile à lire et à comprendre (FALC) afin de les rendre compréhensibles pour que chaque personne puisse se forger, dans la mesure du possible, sa propre opinion. Il faut souvent accompagner le langage FALC d'une explication imagée. Les personnes concernées avec lesquelles nous préparons les documents pour les votations nous ont fait remarquer l'importance du rajout d'images à certaines informations écrites. Nous avons la chance d'avoir un Atelier arts graphiques qui conçoit les images.

Par ailleurs, des Forums en ligne ou en présentiel ont été organisés pour présenter les objets de votation.

## Comment fonctionne le groupe de travail sur les votations?

Sandra RIGOTTI: Le groupe de travail initial était différent de celui qui officie depuis le printemps 2021. Actuellement, le groupe est composé de 4 collaboratrices et 3 usagers·ères qui travaillent collectivement. Les usagers·ères du groupe ont un rôle de relecteurs·trices et sont force de proposition pour nous donner des définitions. Leurs retours sont très positifs. Ils·elles sont satisfaits·es qu'on les sollicite et surtout qu'on prenne en compte leurs propositions.

L'avantage de notre groupe de travail, c'est d'être proche et sur le terrain, et surtout de pouvoir faire vérifier directement notre travail auprès des personnes en situation de handicap.

Pilar BLANCO: Dans le groupe de travail, ce qui est intéressant, c'est qu'on se complète! On utilise leur vocabulaire. Nous avons co-construit ces documents.



En novembre dernier, durant le Forum, des collaboratrices du groupe de travail ont présenté à tour de rôle l'un des objets soumis au vote, les arguments pour, les arguments contre, tandis qu'une autre a géré les questions et donné la parole aux usagers·ères.

## Quels sont les enjeux d'accompagnement pour les équipes?

**Pilar BLANCO:** Le niveau de compréhension est très hétérogène dans les populations que nous accueillons aux EPI et elles sont facilement influençables. La difficulté est de rester neutre. L'influence, ce n'est pas seulement ce qu'on va dire, mais aussi la posture, la tonalité... Il faut sensibiliser les équipes. Nous sommes face à un changement de paradigme, qui suppose un basculement des représentations que les professionnels-les ont vis-à-vis de certaines personnes en situation de handicap, notamment celles qui ont une déficience intellectuelle. Des formations au rôle de soutien à l'exercice des droits civiques et politiques doivent être mises en place pour que les professionnels-les deviennent des facilitateurs et facilitatrices de la participation citoyenne des personnes qu'ils-elles accompagnent.

**Sandra RIGOTTI:** Le processus est nouveau et doit s'ancrer dans les habitudes des équipes encadrantes en résidences et en ateliers. De plus, certains-es collègues n'ont pas le droit de vote en Suisse et doivent donc commencer par comprendre eux-mêmes les processus de votations en Suisse.

### Nous remercions chaleureusement le groupe de travail initial, composé de:

**Marina COKIC**  
Socio-éducatrice aux Services socio-éducatifs

**Emilie FERRAND**  
Assistante socio-éducative aux Services socio-éducatifs

**Sandrine NZENGA**  
Socio-éducatrice aux Services socio-éducatifs

**Yannick HERBER**  
Maître de réadaptation aux Services socioprofessionnels

**Sandra RIGOTTI**  
Maîtresse d'atelier aux Services socioprofessionnels

*«J'ai déjà voté une fois et... J'adore voter!  
J'adore être dans le groupe de travail.»*

#### Joana PIRES

Collaboratrice en emploi adapté à l'Atelier bougies et artisanat et membre du groupe de travail

# Le groupe de travail votations au complet

Ils-elles ont co-construit les présentations faites durant les Forums et l'importante documentation simplifiée.

